

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 15

Artikel: Le sable du Sahara
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plie rein grimpâ, fot lo camp demaurâ pé Prajindze, daò coté de la Craï-Biantze, ào bin rodze — ne sé pas ào juste, — et l'autro, po passâ son derrâi bounan, sé décida d'allâ lâi fré visita: Lâi avâi on pouâ dé nâ.

— Quand l'an zu prâo bragâ, prâo suçi, prâo dévesâ, noutron Alfred d'avau sè peinsa: « Ora, dévan d'itre plie lserdzi, té faut fotre lo camp ». Serre la man dé son ami, siro onco on verro, et route avau.

Ma, on bocon la fraî, on bscon lou lavaux, tot cein einmeclliavé lé z'idée de noutron Frédi et, arrevâ à Lozena, se catze tzi Ferdinand tant qu'à la miné, po se retzandzâ et se rafraîchi on bocon, cù ci diabliò de Ferdinand sâ fère le dou, et ein après. Frédi n'a plie rein su per iò l'a passâ. Adi è-te que vi lè houit aôhrè d'au matin sè traôvè pé Tzambiandé. Reincontré on Pulliérâ qu'allâvè à Outzi et lâi fâ:

— Salut, sami, que vein tou fère per tzi no, veins avoué mé tzi Emile, noutron novi municipau, paôdi temi.

Sami ne lâi compregnâi rein, Lâi de que n'avait mein dé novi municipau que s'appelâve Emile, à Pully... et que la Priaûrâ étaï onco on bocon plie lien.

Dè sti coup, noutron Frédi a cru que deveïai fôu.

— Et te vâo prâo que lou selâo va bintout sè cutzi, Sami dâo diabliò... se vu vu arrevâ tzi no dévant la né lè lo momeint.

— Ecoute, mon ami Frédi, lou selâo ào bin té va à rebou. Po on leindéman dè bounan, l'è perdonnable, ma tot parâi craõ bin que l'est té.

L.

Sauvons le tout. — Un de nos médecins soignait un vigneron pour un mal d'yeux. Il lui avait formellement interdit de boire du vin jusqu'à entière guérison.

Le médecin s'aperçoit que le client n'a pas observé la consigne.

— Vous avez bu du vin, lui dit-il, vous ne pouvez le nier; vos yeux sont enflammés. Tout est à recommencer.

— C'est vrai, mossieu le docteur, mais je pouvais conséquemment pas laisser tomber la baraque pour sauver deux mauvaises fenêtres

Vaudois et Neuchâtelois. — Vous devez être Vaudois, vous?...

— Non, je suis Neuchâtelois.

— Eh bien, c'est dommage.

— Pourquoi?

— Parce que vous avez l'air d'un bon zig.

Quand on se marie.

VOYEZ ces deux vieux qui viennent de célébrer leurs noces d'or; comme ils se ressemblent! On dirait le frère et la sœur. C'est une opinion très enracinée qu'à la longue la ressemblance se dessine nettement entre époux. Les deux êtres, à force de vivre côté à côté, se fondent peu à peu en un seul; les mêmes habitudes font naître les mêmes impressions; les mêmes sensations mettent en mouvement les mêmes muscles; les traits de l'un réagissent sur les traits de l'autre et, peu à peu, dans une sorte de communion intime, les deux visages tendent vers le même type.

Cette croyance, très vieille, est d'autant plus bizarre que, presque partout, on prétend que les mariages se font suivant la règle des contrastes: les couples qui se recherchent sont ceux qui diffèrent le plus au moral et au physique. Le brun cherche la blonde; les caractères vifs, les tempéraments calmes, etc.

Mettant à profit l'habitude qu'ont les jeunes Suisses de faire leurs photographies le jour de leurs noces, un savant genevois, M. Fol, a pu comparer jadis les portraits de jeunes mariés et ceux de vieux mariés. Il a classé les photographies en trois catégories:

1^o Celle dont la ressemblance est au moins aussi grande qu'elle peut l'être entre frère et sœur;

2^o Celle dont la ressemblance est de même ordre que la moyenne des ressemblances entre frère et sœur.

3^o Celle dont la ressemblance est nulle ou moindre que le point de comparaison choisi. Cette méthode de classement a donné les résultats ci-après:

	Couples jeunes.	Vieux.
Ressemblance très grande.	54-27 %	13-21 %
" moyenne.	78-39 %	25-47 %
" nulle...	66-33 %	13-28 %

Si l'on réunit les deux premiers groupes pour le classement desquels on est souvent embarrassé, on trouve :

Couples.	Ressemblance.	Dissemblance.
Jeunes.	132-66 %	66-33 %
Vieux.	28-71 %	45-28 %

M. Fol conclut de cet examen que, contrairement à l'opinion répandue, les couples s'unissent en suivant la règle des conformités et non pas celle des contrastes. De plus, la ressemblance entre époux âgés n'est pas un fait acquis par l'effet de la vie conjugale; cette ressemblance existe au moment du mariage, à peu près dans les mêmes proportions que dans les vieux ménages.

Si l'expression: « Quise ressembles s'assemblé », a souvent du vrai, que de caractères qui ne sont pas faits l'un pour l'autre, que d'anomalies choquantes dans les unions contractées : époux laids, contrefaçons, unis à de jolies femmes; hommes robustes, épouses malades ou infirmes; jeune fille livrée à quelque débile vieillard; beau jeune homme marié à quelque vieille femme en amourette.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Repas d'autrefois, par Henry de Varigny. — Terre nature. Roman, par Jeanne Mairet. (Cinquième partie). — Le sentiment religieux dans l'œuvre de Victor Hugo, par P.-Félix Thomas. (Seconde et dernière partie) — Un Vaudois à la cour de Pologne, par Eug. Mottaz. — Le vrai Byron, d'après de nouveaux documents, par M. Reader. (Seconde partie). — Nouvelles congolaises. Le coffret d'ébène, par Daniel Borsot. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne

Au théâtre de Juste Olivier.

Les Fleurs, Le Nuage et Chapeau de grésil — trois pièces en vers de Juste Olivier — nous transportent dans le domaine de la fantaisie. On ne leur contestera ni leur fraîcheur, ni leur lyrisme.

Les directeurs de nos théâtres trouveraient, sans doute, ces fleurs un peu vieillottes et fades. Et, de fait, il s'en exhale un parfum fin, délicat et subtil, que ne pourrait percevoir l'odorat grossier des « chauffeurs » de ce siècle porté au matérialisme.

Avouons-le: ces pièces, si charmantes à la lecture, ne nous avaient guère semblé propres à la scène... Erreur complète: elles sont très scéniques et se prêtent à des « effets » et à des tableaux des plus réussis.

Merci à Mlle Martine de les avoir montées, samedi dernier, à Genève, et d'y avoir apporté autant de soins: costumes, décors et mise en scène s'harmonisaient au mieux avec cette poésie de rêve si familière à Olivier.

Mieux que nous ne le saurions faire, la voix sympathique de M. le docteur Jean Olivier a dit à Mlle Martine la reconnaissance de la famille de l'auteur vaudois. Les amis de Juste ne peuvent que souscrire aux paroles prononcées par le petit-fils du poète.

Quand les petites pensionnaires de Lausanne demanderont à « Mademoiselle » l'autorisation

de monter, pour leur soirée annuelle, une pièce qui ne soit pas « du Labiche »; quand les *Deux Sourds* seront devenus muets; quand les réformes orthographiques autorisées par l'Académie interdiront de jouer *La Grammaire*; quand enfin *Les Deux Timides* auront recouvré leur assurance et que rien « n'embaumera » plus le Romain dans notre canton, alors Frâulein fera bien de songer au *Théâtre de Société de Juste Olivier*. Les habitués du pensionnat se féliciteront de l'enrichissement du répertoire.

AUG. VAUTIER.

Journalisme nouveau siècle.

UN de nos abonnés neuchâtelois nous écrit: « Le *Conteur* de samedi dernier est vraiment un peu sévère à l'égard des lecteurs de journaux. Si le nombre est malheureusement trop grand de ceux qui ne prennent aucun intérêt qu'aux récits, sensationnels et exagérés à dessein, des crimes, guerres, révoltes qui désolent notre pauvre monde, il en est aussi beaucoup auxquels il faut une nourriture plus intellectuelle, plus substantielle, et qui lisent encore avec plaisir et profit l'article de fond.

» Et je crois que si les journaux sérieux — j'entends par là ceux qui se font une idée plus haute de leur mission — y prenaient peine, on finirait par avoir plus ou moins raison de cet « affarisme », de ce cabotinage du journalisme, dont se plaint le *Conteur*.

» Et sur ce point, le *Conteur* n'est pas seul à penser ainsi, témoin ces quelques lignes, extraites d'une correspondance de Paris à l'*Impartial* de la Chaux-de-Fonds :

Aujourd'hui, au lever du soleil, les Parisiens qui lisent le « Matin » ont été stupéfaits par une note annonçant que Nény et Pruvost arrivaient à midi dans leur bonne ville sous le patronage de ce journal. Les deux célèbres « rescappés » devaient être conduits de la gare à l'hôtel du « Matin » en voiture, puis, dans l'après-midi, aller aux courses d'Autueil.

Ces deux mineurs ont, après de si fortes émotions, bien le droit de venir chercher à Paris une diversion à leurs terribles souvenirs. Seulement, sous la note du « Matin », on a deviné une intention de réclame, une arrière-pensée de mercantilisme qui ont choqué quantité de braves lecteurs.

Si habitué que soit le Parisien aux diableries les plus ingénieuses de la grande presse pour forcer l'attention, on ne s'attendait guère à ce que Pruvost et Nény fussent livrés publiquement à l'insatiable curiosité de la badauderie. Mais c'est nouveau siècle.

Quoiqu'il en soit, ils sont arrivés, ayant la mine défaite de gens qui feraien mieux de rester à la maison. On les a promenés sur les grans boulevards dans un landau qui par endroits fendaient la foule, enthousiaste il est vrai, mais brutale dans sa curiosité. Ce spectacle faisait plutôt peine à voir.

Cet après-midi, par un temps redevenu tout à coup printanier depuis neuf heures, ils étaient aux courses d'Autueil, où ils faisaient contraste avec les grandes élégances mondaines. Leur excuse d'être là était que la recette allait aux victimes de Courrières.

Le sable du Sahara. — M^{me} Timonet, à son mari, le professeur de géologie, qui s'en va au Sahara, en mission scientifique :

— Surtout, n'oublie pas, en revenant du désert, de m'apporter un cornet de beau sable pour la cage des canaris!

La mère prudente! Je veux te donner encore un bon conseil, dit la mère à sa fille qui allait se marier: Prends toujours le savon d'or et la lessive Schuler et tu auras peu de peine et tes amies enverront ton linge beau blanc. Le savon d'or et la lessive Schuler ont obtenu dernièrement la médaille d'or à Bruxelles à l'Exposition internationale des Beaux-Arts et de l'Industrie.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATIO, successeur.